

LE MAG' | 10

Le journal d'informations
de votre **COMMUNAUTÉ**
de **COMMUNES** / JAN. 2025



**SCHÉMA
CYCLABLE**
QUESTIONS À ...

JEUNESSE
SURCYCL'ART

**ÉCOLE
DE MUSIQUE**
L'ORCHESTRE ARRIVE

PAH
LE TYPUS RELIGIONIS



SOMMAIRE

4/5 **SCHÉMA CYCLABLE**

- 4 Karine Joncoux
- 5 François Meroth

6/7 **PCAET**

- 6 Plan climat

8 **JEUNESSE**

- 8 Surcycl'Art

9 **AIDES AUX COMMERCES**

- 9 Accompagnement

10 **ÉCOLE DE MUSIQUE**

- 10 L'orchestre arrive

11 **PAH**

- 11 Le Typus Religionis

12/14 **CULTURE**

- 12 Résidences
- 14 Cinéma

15 **À LA DÉCOUVERTE**

- 15 Saint-Dier-d'Auvergne

16 **AGENDA**



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Une communauté utile

De Saint-Jean-des-Ollières à Beauregard-l'Évêque, de Neuville à Pérignat-ès-Allier, toutes nos communes sont différentes. Cette diversité est une richesse car chaque commune a ses particularités.

Mais isolées, nos communes ne pourraient pas assumer un certain nombre de services qui sont pris en charge par la Communauté de communes.

C'est le cas du développement économique, du tourisme, de la gestion des milieux aquatiques ou encore de la politique culturelle.

Vous découvrirez à la lecture de ce journal communautaire, de nombreux exemples d'actions engagées par Billom Communauté.

Il s'agit de répondre concrètement à de nombreux besoins, avec la plus grande efficacité possible et au meilleur coût.

Beaucoup de choses nous sont demandées et les Communautés de communes ne peuvent pas tout faire. D'abord parce qu'il faut respecter ce qui relève de l'action des communes. Ensuite, parce qu'il convient de maîtriser nos budgets.

Cependant, nous prenons de plein fouet les conséquences de décisions nationales et la flambée de l'inflation. L'objectif de vos élus communautaires est alors de conserver la qualité des services rendus. Les choix sont parfois compliqués et je remercie élus et agents de la collectivité pour leur engagement au quotidien.

Vous l'avez compris, notre objectif est d'être une communauté utile, une communauté au service de tous, une communauté de proximité.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture, et vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Gérard Guillaume,
Président de Billom Communauté**

BILLOM COMMUNAUTÉ LE MAG' est le journal édité par la Communauté de communes de Billom Communauté, 35 avenue de la gare 63160 Billom

Directeur de la publication : Gérard Guillaume
Rédaction : Well Com/Billom Co.
Mise en page et impression : Imprimerie Chambrial Cavanat
N°ISSN : 2802-0049
Tirage : 13 000 exemplaires

© Toute reproduction interdite sans autorisation

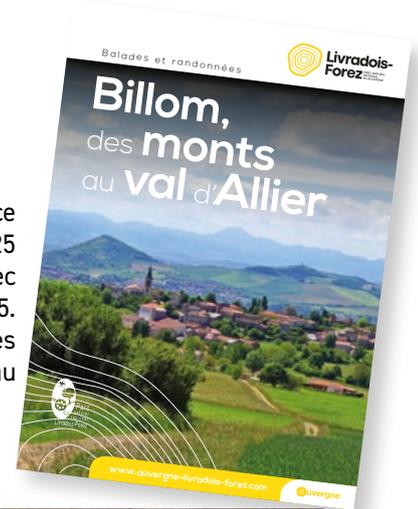


EN BREF

1. DÉCOUVREZ LE NOUVEAU TOPO-GUIDE

Le nouveau topo-guide de randonnées de Billom Communauté a été édité cet été. Avec ce livret, vous pourrez découvrir les 24 circuits de randonnées qui couvrent l'intégralité des 25 communes de la Communauté de communes. Partez à la découverte de notre territoire avec des randonnées accessibles à tous les niveaux, avec des balades qui durent entre 2h et 3h45. En plus des nombreux panoramas et paysages, vous pourrez également effectuer quelques arrêts devant les panneaux thématiques qui ont été installés sur certains parcours. Ce nouveau topo-guide est disponible au bureau d'information touristique de Billom au prix de 6 euros.

De plus, vous pouvez télécharger la web-appli Livradois-Forez Rando, sur laquelle vous trouverez de très nombreux parcours de randonnées.



2. PERMIS DE LOUER : LE DISPOSITIF EST EN PLACE

C'est depuis le 1^{er} septembre dernier que le permis de louer est en cours d'expérimentation sur la commune de Billom. Porté par Billom Communauté, ce dispositif permet de lutter plus efficacement contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

Mis en place sur un périmètre défini, le permis de louer oblige tout propriétaire ayant un bien à louer dans ce périmètre, à demander à Billom Communauté une autorisation préalable avant la mise en location de son logement. C'est l'occasion pour la collectivité de vérifier que le logement présente toutes les caractéristiques d'habitabilité exigées, avant sa location.

Sur les trois premiers mois de l'expérimentation, 17 demandes ont été déposées. Elles ont été traitées de façon très réactive par les services de Billom Communauté. Il est à noter que l'instruction du dossier n'empêche pas la signature d'un bail locatif et l'entrée du locataire dans le logement.

Pour en savoir plus sur le dispositif, RDV sur www.billomcommunaute.fr

Rubrique Habitat – Permis de louer.

Contact : permisdelouer@billomcommunaute.fr

3. BILLOM : UNE ANCIENNE CHAPELLE À PRÉSERVER

L'ancienne chapelle, dite du Saint-Esprit, revêt encore de nombreux secrets... Si aucune source historique ne permet de déterminer la date de sa construction, l'édifice dépendait de la paroisse de Saint-Saturnin, disparue aujourd'hui, et appartenait à la confrérie du Saint-Esprit jusqu'à la Révolution. Cette chapelle a été mise en vente courant 2024. Alors qu'elle abrite des restes des restes de décors peints probablement datés de la fin du XVII^e ou XVIII^e siècle, Billom communauté a souhaité se porter acquéreur de cet ancien édifice religieux. L'objectif : conserver ce qui paraît être un patrimoine exceptionnel qu'il convient de préserver. C'est en ce sens que la collectivité a sollicité l'avis du conservateur des Monuments Historiques, qui a, en effet, confirmé l'intérêt patrimonial de cette ancienne chapelle secondaire et de ce qu'elle contient. Un groupe de travail s'est formé et rédige actuellement un cahier des charges qui permettra de diligenter un diagnostic et une étude plus approfondis, ainsi qu'une numérisation 3D des décors.

En fonction du résultat de ces investigations, des préconisations seront formulées et Billom Communauté étudiera les actions à mettre en place pour protéger et préserver ce patrimoine.



4. HALT Ô STOP

Billom Communauté porte toujours la volonté de proposer des solutions de mobilité complémentaires à l'offre de transport déjà existante. Expérimentée depuis 3 ans sur le territoire avec 4 panneaux, Halt ô Stop favorise la liberté et la convivialité des échanges tout en offrant une solution de mobilité solidaire, responsable et accessible à tous. Halt ô Stop est un service proposé par la société ôHika basée à Billom. Il s'agit très concrètement de mobiliers urbains qui organisent, facilitent et sécurisent le covoiturage spontané, alias l'auto-stop. Le principe est de montrer la plaque de la destination souhaitée. Pour que les automobilistes puissent s'arrêter en toute sécurité, une place est prévue devant ou derrière chaque panneau.

Aussi, un total de 13 panneaux viennent compléter ceux déjà existants sur la commune de Billom. Ils sont installés sur les communes d'Estandeuil, Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier, Saint-Dier d'Auvergne, Saint-Julien de Coppel et Vertaizon. Ils créent un véritable réseau d'auto-stop organisé sur les principaux axes du territoire de Billom Communauté.





SCHÉMA CYCLABLE

DIVERSIFIER LES DÉPLACEMENTS, RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À LA VOITURE

Offrir aux habitants la possibilité de se rendre à vélo au travail, à l'école, aux loisirs ou faire ses courses, inciter les touristes à visiter notre territoire autrement, proposer des actions de remise en selle : c'est là toute l'ambition de Billom Communauté. On vous explique tout avec cette interview croisée.



3 QUESTIONS À... KARINE JONCOUX

Vice-présidente en charge de la transition énergétique à Billom Co'

– Billom Co s'est lancée en 2022 dans l'élaboration d'un schéma directeur cyclable, pouvez-vous nous rappeler les objectifs poursuivis ?

Effectivement, en 2022, Billom Communauté a lancé l'élaboration de son schéma directeur cyclable dans le cadre de sa démarche globale de transition écologique. L'un des objectifs principaux de ce projet est de répondre à un enjeu majeur de notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : la réduction des gaz à effet de serre. Sur notre territoire, le transport représente en effet le premier poste d'émissions de ces gaz. Face à ce constat, il est essentiel d'agir pour favoriser la transition vers des modes de transport plus durables.

Le schéma directeur cyclable s'inscrit dans cette volonté de diversifier les modes de déplacement. Il vise à développer un réseau cyclable sécurisé et interconnecté, permettant aux habitants de se déplacer plus facilement à vélo, tant pour leurs trajets quotidiens que pour leurs loisirs. L'idée est de réduire la dépendance à la voiture, d'améliorer la qualité de l'air et de contribuer à la préservation de l'environnement tout en répondant aux besoins de mobilité des citoyens.

En résumé, ce projet est un élément clé de notre stratégie pour lutter contre le changement climatique, en offrant une alternative efficace et écologique à l'utilisation de la voiture individuelle.

– Quels sont les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce schéma ?

Pendant un an, nous avons travaillé avec les associations, les membres du club climat, les membres des commissions mobilités et transitions ainsi qu'avec les représentants du Conseil départemental, du Parc naturel régional Livradois-Forez. Y compris avec des visites de terrain.

Ces acteurs ont travaillé autour de 3 domaines : réseau cyclable, services et animation/formation. Les aménagements d'un réseau cyclable pèsent le plus lourd budgétairement mais n'ont de sens qu'avec les autres dimensions : les services vélos, (Maisons du vélo, stationnements...) et l'animation, la formation, (réparation, savoir rouler...).

– Sur le plan financier, quel a été le coût de la démarche ? Quelle enveloppe est consacrée aux investissements ?

Elaborer le schéma directeur cyclable, a mobilisé, du temps pour les élus et les services administratifs. Du

temps de réunion et du temps d'analyse. Cela a coûté également la prestation du cabinet qui a réalisé l'étude. Mais ces coûts sont faibles par rapport à l'enjeu du SDC, qui pèse presque 9 millions d'euros sur 10 ans, dont plus de 90 % en investissements. Vous le voyez, on est sur du long terme.



4 QUESTIONS À... FRANÇOIS MEROETH

Chargé de mission vélo

– Vous êtes chargé de mission vélo au sein de Billom Communauté, quelle est votre mission ?

Le rôle du "chargé de mission vélo" consiste à assurer la mise en œuvre du schéma directeur cyclable qui a été choisi sans négliger les nécessaires ajustements. Lesquels peuvent être liés à des modifications du contexte budgétaire ou réglementaire, mais aussi à des réorientations de certains choix devant la réalité du terrain ou devant des éléments qui n'auraient pas été aperçus au moment de l'analyse initiale. Il s'agit de faire réaliser les études, puis les travaux, de trouver et motiver les partenaires, qu'ils soient administratifs ou associatifs ou que ce soient des entreprises. De trouver des financements, de faire connaître les projets et les possibilités. Et tout ça avec les habitants et les élus.

– Billom Co' « Terre de vélo », comment cela se traduit-il concrètement ?

Derrière la notion de "Terre de vélo", on a envie de permettre et de favoriser tous les usages : vélo-transport, vélo-sport et vélo-balade. Vélo-transport pour aller au travail, aller à l'école ou faire ses courses ; vélo-sport car le pays est vallonné et s'y prête ; vélo-balade parce qu'il y a plein de petites routes paisibles qui sillonnent ce territoire magnifique. Alors tout n'est pas facile pour autant. Il y a quelques axes routiers à forte circulation sur lesquels les voitures et les poids lourds, non seulement sont nombreux, mais en plus vont vite. Parfois très vite. Il y a aussi des routes de campagne étroites, tortueuses, sur lesquelles les voitures occupent l'espace, depuis 70 ans. Ces deux éléments ne facilitent pas la vie des cyclistes.

Mais entre d'une part la proximité des pistes cyclables de Cournon/Clermont et d'autre part la beauté des paysages, des collines et des forêts, le vélo est une évidence et une tentation.

– Pouvez-vous nous parler de l'appel à projet AVELO 3 et notamment en ce qui concerne le dossier de Billom Co ?

On le sait tous, les budgets se resserrent à tous les échelons. Mais Billom Co a eu la pertinence de monter le dossier de financement AVélo3, ce qui a permis de financer un poste - le mien - ainsi que des études pour mettre en place quelques uns des aménagements cyclables. Cet appel à projet permettra également de financer le lancement de "Maisons du vélo", probablement deux, qui proposeront des vélos en longue durée mais aussi des conseils et des diagnostics. AVélo3 aidera également à mettre en place des animations, par exemple un "défi des écoliers", avec des lots pour les écoles partantes.

– Une dernière remarque ?

Deux remarques alors. La première sur mes interlocuteurs et interlocutrices. Que ce soit les collègues, les bénévoles des associations ou les élus, j'ai découvert des personnes formidables, impliquées, avec souvent une vraie vision mais aussi une envie de mettre en place des choses concrètes. La seconde remarque est sur les lumières, sur les collines, les petites routes. Ce pays est magnifique. Il mérite qu'on y ralentisse le pas, qu'on l'observe, qu'on s'y balade à vitesse modérée. Si tout le monde ralentit (et les voitures aussi), la vie devient plus savoureuse et apaisée.



PCAET



PLAN CLIMAT : ON FAIT LE BILAN 3 ANS APRÈS

En 2018, Billom Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan-Climat-Air Énergie Territorial (PCAET). Ce programme de 29 actions, validé en janvier 2021, vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à baisser les consommations d'énergie du territoire. Les actions concernent tous les secteurs : habitat, mobilités, économie, agriculture, énergies renouvelables mais aussi un axe plus transversal sur la sensibilisation et un axe avec des actions pour rendre plus exemplaires les collectivités locales.

Ce programme a été établi sur la base d'un diagnostic climat-air-énergie du territoire et vise à répondre à des objectifs stratégiques à l'horizon 2030 pour inverser les courbes d'émission de GES et de consommation d'énergie. Il s'agit d'un plan de sobriété qui doit être porté par tous les acteurs privés et publics du territoire.

- Le projet Solaire Dôme avec l'Aduhme illustre la volonté des communes et de la Communauté de communes de participer à la production d'énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics.
- L'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) permet aux habitants d'obtenir d'importants financements pour la rénovation énergétique des logements.

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES ?

- Le Club climat, ouvert à tous, est un bel exemple d'action de mobilisation et de sensibilisation des citoyens et citoyennes du territoire. Son groupe de travail met en œuvre des actions en faveur de plus de sobriété.
- Halt ô Stop est une action intéressante de covoiturage, en matière de réduction de l'autosolisme, mais aussi à dimension sociale et solidaire (voir "En bref" page 3).
- Le schéma cyclable (voir dossier pages 4 et 5) répond également aux enjeux de diminution des gaz à effet de serre.

RENCONTRE AVEC NICOLAS BLASQUIET, CHARGÉ DE MISSION ÉNERGIE/CLIMAT

► QUEL EST LE BILAN DU PCAET À MI-PAROURS ?

Le PCAET 2021-2026 a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours pour les 3 premières années de mise en œuvre du programme d'actions validé en janvier 2021.

Le bilan quantitatif est encore très loin des objectifs à atteindre pour ce qui concerne la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES), seulement 9,4 % de baisse entre 2015 et 2022, pour un objectif fixé de -35 % à l'horizon 2030.

PCAET



La baisse de la consommation d'énergie du territoire est encore plus faible (environ -3 %, contre un objectif fixé de -40 %). Le territoire consomme 467 GWH en 2022, contre 481 GWH pour l'année de référence 2015 sachant que l'objectif est de 289 GWH à l'horizon 2030.

À l'inverse, l'objectif de développement de la part des énergies renouvelables (EnR) est proche d'être atteint avec 19,5 % de la consommation du territoire, contre 23 % fixé pour 2030. En poursuivant les efforts sur la diminution de la consommation d'énergie, la part d'EnR pourrait donc facilement être atteinte.

► COMMENT CE PLAN EST-IL ANIMÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ? QUELS SONT LES OUTILS DE PILOTAGE ?

Un mi-temps est consacré au pilotage technique et la mise œuvre de certains axes d'actions du Plan Climat renforcé par 3 agents de Billom Communauté qui contribuent via leur service - habitat, économie / agriculture et mobilités - à la mise en œuvre des actions du PCAET dans ces domaines. Sachant que d'autres services participent directement ou indirectement à certaines actions de transitions.

La commission transitions de Billom Communauté, composée d'une quinzaine d'élus communautaires et municipaux, pilote ce projet sur le plan politique en lien avec les autres commissions thématiques. Elle propose des actions, des projets qui sont ensuite discutés en bureau communautaire avant d'être soumis à la validation par le conseil communautaire.

► QUELS SERONT, SELON VOUS, LES GRANDS ENJEUX DE DEMAIN POUR LE TERRITOIRE DE BILLOM COMMUNAUTÉ SUR LE PLAN DES TRANSITIONS ?

L'un des grands enjeux pour le territoire reste la diminution des émissions de GES et de la consommation d'énergie dans les secteurs des transports des personnes (réduction de la part de la voiture individuelle), et de l'habitat (rénovation énergétique des logements). Il s'agit notamment de mettre en œuvre les actions du Schéma Directeur Cyclable pour favoriser l'usage du vélo notamment sur les trajets courts (moins de 5 km) qui sont encore trop souvent réalisés en voitures individuelles.

Enfin, le bilan à mi-parcours a révélé la nécessité de renforcer les actions sur l'axe agriculture qui, maintenant, concentre la part la plus importante des émissions de GES sur le territoire. La production agricole et l'alimentation de demain doivent évoluer pour favoriser les pratiques culturales moins émettrices de GES et une consommation plus le local et responsable sur le plan environnemental.

« L'avenir du PCAET réside dans cette capacité à s'adapter, à coopérer et à rassembler les forces vives de notre territoire autour de solutions concrètes et durables. C'est ainsi que nous pourrons véritablement faire face aux défis du changement climatique et assurer un avenir soutenable pour les générations à venir ».





JEUNESSE

SURCYL'ART

UN PROJET DURABLE PORTÉ PAR DES JEUNES DU TERRITOIRE

Depuis 2021, Billom Communauté a souhaité structurer son service enfance-jeunesse avec l'arrivée de Laetitia Lasherme, coordinatrice jeunesse. L'objectif : tout en respectant les initiatives dans chacune des communes de Billom Co, informer, accompagner les jeunes dans toutes leurs démarches. Coordonner et faire travailler ensemble les structures déjà en place dans les communes était également sur la liste des missions du service. Et cela se traduit concrètement, à l'image du projet « Surcycl'Art », porté par des jeunes de Trézioux et Estandeuil. Ce projet a été retenu par Billom Communauté dans le cadre de l'appel à projets « Transition écologique » ainsi que par la CAF et la Région dans le cadre de Projet'Oï et le 11-17 Lab. Rencontre.



► POUVEZ-VOUS NOUS DIRE EN QUELQUES MOTS EN QUOI CONSISTE VOTRE PROJET ?

Notre projet consiste à promouvoir l'économie circulaire et le surcyclage en organisant des ateliers créatifs à partir d'objets de récupération, l'objectif étant de faire prendre conscience aux habitants de nos communes qu'il est possible de moins jeter en donnant une seconde vie à des objets simplement en imaginant un nouvel usage et / ou un nouveau look...

► COMMENT L'IDÉE VOUS EST-ELLE VENUE ?

Par des échanges entre nos deux associations, Les Grüns d'Espoirs à Trézioux et L'Oeil Vert – L'Avenir à Estandeuil. Nous nous sommes rendus compte que nous aimerions tous apprendre à fabriquer des choses utiles avec des objets de récupération. Nous sommes accompagnés par une intervenante, Lucie Floret, surcycleuse installée à Ambert.

► QUELS SONT POUR VOUS LES PRINCIPAUX OBJECTIFS ?

Il y a bien sûr le côté environnemental, avec la réduction des déchets, mais aussi le côté éducatif, car nous aimerions éveiller les consciences sur ces sujets, mais aussi développer les compétences pratiques en bricolage et en artisanat. Et nous pensons aussi que ce type de projets peut renforcer les liens sociaux.

► QUELLE EST LA SUITE ?

Plusieurs ateliers ont déjà été organisés en 2024, et vu l'engouement, nous en organiserons d'autres en 2025, presque chaque mois. En mai, nous participerons à ExpoSciences à Montluçon, et nous ferons une exposition le 14 juin à l'occasion de la fête de la musique.

EN BREF : LE CISPD SALUE LES ACTIONS MISES EN PLACE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) a été créé en 2015 sur le territoire de Billom Communauté.

Qu'est ce qu'un CISPD ?

C'est une instance de coordination locale de tous les acteurs de la prévention et de la sécurité. Il vise à mieux coordonner les actions de prévention et de sécurité sur le territoire. Il apporte des solutions concrètes et partenariales à des problèmes réellement identifiés.

Il est composé d'élus du territoire, de représentants de l'État, d'associations locales. Gérard Guillaume, Président de Billom Communauté préside cette instance.

L'objectif prioritaire était alors «d'accompagner les jeunes (10-21 ans) de « Billom Communauté » vers l'autonomie, l'épanouissement personnel et leur insertion en société ».

Réunis en octobre en présence de Madame le Procureur, le comité restreint du CISPD a pu faire un point d'étape sur les actions mises en œuvre par le service jeunesse de Billom Communauté : interventions dans les deux collèges (lutte contre le harcèlement, activités physiques et culturelles), chantiers jeunes, forum #1jeune1job, réseau des associations de jeunes, création de dispositifs pour les jeunes... Tous ces projets réalisés pour les jeunes et avec les jeunes créent une dynamique inspirante qui a été souligné par les membres présents.

AIDES AUX COMMERCES



BILLOM COMMUNAUTÉ ACCOMPAGNE LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU TERRITOIRE



Le commerce et l'artisanat de proximité s'impose comme un thème majeur dans les territoires ruraux tels que Billom Communauté. Dynamisme des centres-bourgs, circuits courts, potentiels emplois locaux... Il est au carrefour de nombreux enjeux mis en lumière dans le projet de territoire de Billom Co' d'où la force de l'action menée par la collectivité, mais aussi celle des consommateurs, pour soutenir et développer le commerce local avec point de vente.

Billom Communauté apporte son soutien direct aux commerçants et artisans déjà installés et à ceux qui souhaiteraient le faire. En 2024, une enveloppe de 20 000 euros a été budgétée pour accompagner les commerçants et artisans désireux d'investir dans la rénovation énergétique, la modernisation de leur équipement professionnel, la mise en accessibilité et la sécurité ou l'aménagement intérieur.

Le dispositif, établi en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet aux porteurs de projets de bénéficier d'une aide de 20 % de la région, à laquelle s'ajoute une aide de 10 % apportée par Billom Communauté. Les dépenses éligibles doivent être comprises entre 10 000 et 50 000 € HT.

En 2024, cinq dossiers ont été déposés. Tous ont été accompagnés par la collectivité, dans des secteurs d'activités très variés : garage automobile, café-brocante, fleuriste, photographe, boulangerie.

Les aides ont représenté cette année 7 500 euros pour Billom Communauté. La poursuite du dispositif pour l'année 2025 est à l'étude.

> Plus d'infos :

Alboury NIANG - Chargé de missions « Économie - Agriculture »
alboury.niang@billomcommunaute.fr - 04 73 73 87 38



ÉCOLE DE MUSIQUE

L'ORCHESTRE ARRIVE À L'ÉCOLE



Le vendredi 27 septembre, à la salle des fêtes de Vertaizon, était inauguré officiellement le lancement du dispositif Orchestre à l'école sur le territoire de Billom communauté avec notamment la remise d'instruments de musique aux enfants.

MAIS QU'EST-CE QU'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ?

C'est un dispositif basé sur l'enseignement d'une pratique instrumentale collective destinée à un groupe classe, pendant le temps scolaire et sur une durée de deux années.

C'est un projet novateur sur le territoire qui a séduit immédiatement l'école élémentaire Louis Aragon de Vertaizon.

Prévu initialement pour 25 enfants de CM1, l'équipe enseignante, et en particulier la directrice de l'école élémentaire de Vertaizon, Catherine SOL, ont souhaité un projet fédérateur aux 46 élèves de CM1.

Compte-tenu de l'organisation des classes, avec des classes à double niveaux, des habitudes de décloisements, Véronique Tortajada, professeure de formation musicale à l'école de musique et intervenante en milieu scolaire, a proposé un projet de spectacle musical créé en collaboration avec les classes de CE2/CM1/CM2. Au final, ce sont 75 élèves qui s'engagent dans le projet artistique nommé « Pinnochia et le petit chaperon rouge » qui sera donné sur scène le 27 mai prochain au Moulin de L'Etang ; 2 restitutions sont également prévues à Vertaizon.

Trois groupes de 25 élèves se sont constitués autour de 3 pratiques artistiques : le parcours « voix » (beatbox, onomatopées, voix théâtralisées, chansons, création de chansons...) ; le parcours « musique et mouvement » (danse, percussions corporelles, rythmes avec objets...) et

le parcours « pratique d'un instrument de musique » qui est le dispositif orchestre à l'école à proprement dit. Pour cela, les apprentis instrumentistes bénéficient de 2 heures de pratique musicale chaque vendredi en petits groupes de 5 élèves et en formation d'orchestre complet. L'enseignement est assuré par 5 professeurs de l'école de musique : Marion Barbier en flûte traversière, Clément Renaudie en saxophone, Victor Boulet en trombone et tuba, André Da Silva en percussions et Véronique Tortajada en clarinette et coordination pédagogique du projet qui intervient aussi le mardi auprès des 50 élèves ayant choisi les parcours voix et mouvement.

Ce projet a pu voir le jour grâce à la volonté et au soutien financier de Billom communauté, la commune de Vertaizon, le Conseil départemental, l'association Orchestre à l'école sans oublier l'investissement des équipes pédagogiques de l'école de musique et de l'école publique de Vertaizon.

LES AUTRES NOUVEAUTÉS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- Ouverture de deux nouvelles classes de formation musicale (solfège) pour les adultes et les adolescents pour répondre plus spécifiquement à leurs attentes.
- Ouverture du « Cours d'initiation musicale » pour les 6 ans. Assuré par Véronique Tortajada, il permettra aux jeunes enfants ayant déjà fait de l'éveil musical, ou bien nouvellement inscrits, de participer à un cours collectif axé sur le sensoriel, l'écoute, le mouvement, la création et aussi la découverte et la pratique d'instruments de musique adaptés à leur âge.



DONATION D'UNE GRAVURE « LE TYPUS RELIGIONIS » AU PAH DE BILLOM COMMUNAUTÉ PAR L'ASSOCIATION E212

Cet automne, le service patrimoine a été contacté par l'association E 212 pour proposer la donation d'une gravure du tableau « Typus Religionis », tableau qui était abrité dans l'ancien collège des Jésuites de Billom jusqu'en 1762.

L'association E212 est une association qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine sous toutes ses formes. Elle recueille des dons (objets, biens immobiliers, savoir-faire...) pour éviter leur dégradation ou disparition. Elle aide les particuliers à s'orienter vers les organismes publics appropriés (Maison de l'Habitat, Conservateurs, Centre départemental des Archives...), vers les entrepreneurs habilités ou services de l'association (restauration d'œuvres, recherches historiques ou techniques, aide pour le recyclage écologique des matériaux...). Les référents de l'association apportent une aide dans leur domaine de connaissance.

E212 peut aussi permettre de valoriser le patrimoine avec des recherches universitaires et une mise en relation entre ses adhérents (historiens, antiquaires, restaurateurs, collectionneurs...).

L'association a reçu en don une gravure du tableau « Typus Religionis » du 18^{ème} siècle (1763), celle-ci représente le tableau originel qui se situait dans la chapelle du Collège des Jésuites de Billom, et qui date probablement d'avant 1622. Les gravures du tableau sont apparues lors du procès contre les Jésuites, un siècle plus tard.

Il s'agit, par cette donation, de replacer cette gravure dans son lieu et son histoire à Billom. La particularité de cette dernière réside dans la traduction en français des inscriptions latines. Cette version est plus rare que la version latine et présente un grand intérêt.

Le don a été officialisé le 12 décembre 2024 lors de l'installation de la copie du tableau en mairie de Billom et d'une soirée organisée pour la donation.

La gravure sera présentée lors des visites guidées de l'ancien collège dans la programmation des RDV 2025 du Pays d'art et d'histoire.

En attendant, la reproduction du typus prend ses quartiers d'hiver à la mairie de Billom où vous pouvez la voir jusqu'au printemps 2025.

Pour en savoir plus sur l'association E212, vous pouvez consulter le site internet E212, ou pour rejoindre l'association et participer à des sauvegardes du patrimoine, vous pouvez télécharger un bulletin d'adhésion.

Regardez dans vos greniers, caves... pour ne pas laisser s'abîmer notre bien commun !

➤ Renseignements : contact@e212.fr / 07 43 27 02 02





CULTURE

DES ARTISTES EN RESIDENCES ET EN ACTION



© Michel Cavalca63

► LA CIE ARNICA (BOURG-EN-BRESSE) ET SES FABLES ANIMALIÈRES

La compagnie est invitée pendant une semaine en janvier pour mener un projet d'éducation artistique et culturel autour de la marionnette avec un public d'enfants et d'anciens de Billom et de Pérignat.

Elle proposera 3 petites formes marionnettiques, imaginées comme des écosystèmes, des microcosmes qui interrogent les liens, les relations humaines, animales avec leur environnement au sens large. Elles seront jouées à la MARPA de Pérignat et à l'hôpital de Billom devant les anciens et les écoles des deux communes ainsi qu'à la Perm pour un tout public. Des temps d'échanges et des ateliers inter-générationnels seront mis en places en amont et en aval de ce beau projet.

SPECTACLE TOUT PUBLIC

**THÉÂTRE DE MARIONNETTES
« LES ACROBATES » - CIE ARNICA**

VENDREDI 17 JANVIER - 19H - LA PERM

SAMEDI 18 JANVIER - 18H - LA PERM

**À PARTIR DE 7 ANS - DURÉE 30MN
ENTRÉE 5 € ET 3 €**

Les Acrobates, ce sont des cachalots, toute une famille de mammifères marins en apesanteur dans une lumière bleue, qui jouent à cache-cachalot bien-sûr, et se posent des questions profondes lorsqu'un minuscule Sapiens palmé vient leur rendre visite...

**Ecriture Julie Aminthe / Mise en scène Emilie Flacher
Avec Clément Arnaud**

► LA CIE MUNGO (MONTPELLIER) ET SON CIRQUE FERTILE

Ce projet artistique est proposé par le service EAC dans le cadre du projet d'éducation à l'alimentation durable mené par Billom communauté qui concernera les enfants de 8 classes du territoire (Billom, Chauriat, Reignat et accueil de loisirs de Pérignat).

La cie est invitée pendant le mois de février pour intervenir de façon poétique et ludique auprès des enfants, autour du lien qui nous relie à la nature.

La comédienne proposera des ateliers autour de ses graines fantastiques ainsi que le spectacle Zazagrana en scolaire et en version tout public.

SPECTACLE TOUT PUBLIC

« ZAZAGRANA » - CIE MUNGO

**MERCREDI 12 FÉVRIER - 14H30
MOULIN DE L'ÉTANG, BILLOM**

**TOUT PUBLIC À PARTIR DE 7 ANS - DURÉE 55MN
ENTRÉE LIBRE**

Un spectacle de théâtre d'objet qui saura vous émerveiller de l'ordinaire. Joyaux de l'évolution, les graines ont développé les formes et les couleurs les plus extravagantes. Elles concentrent des trésors de stratégies pour perpétuer la vie sur cette planète. À la croisée entre science, poésie et récit personnel vers le vivant, ZAZAGRANA propose une plongée dans le monde fascinant des graines.

Manipulations, chorégraphies de graines et autres phénomènes étranges : un modeste alliage entre le cirque miniature de Calder, étonnant d'ingéniosité, et une leçon de sciences (presque) naturelles.

**Texte, mise en scène et interprétation : Isabelle Bach
Compositions sonores : Sylvain Mauri**





► VOYAGE EN BUS À LA COMEDIE : C'EST MAGIQUE

« VERS LES MÉTAMORPHOSES »
ETIENNE SAGLIO (MAGIE NOUVELLE)

VENDREDI 21 MARS À 20H30

À PARTIR DE 8 ANS - DURÉE : 1H
DÉPART EN BUS DE BILLOM À 19H30
DÉPART DE LA GARE DE CHIGNAT
(parking en face du restaurant) À 19H40
TARIFS PRÉFÉRENTIELS :
PLEIN 23 € ET RÉDUIT 14 €

**INSCRIPTIONS DU 3 FÉVRIER AU 3 MARS AU BUREAU
D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BILLOM**

Après Le Bruit des loups, fable écologique et mystérieuse dans laquelle il a fait danser les habitant·es des forêts, le maître de la magie nouvelle, Étienne Saglio nous embarque cette fois dans un voyage à travers les abîmes de l'âme humaine.

Vers les métamorphoses suit les aventures d'un être mi-humain mi-oiseau, bien décidé à traverser la tempête jusqu'à ce que le beau temps revienne.

Nous vous invitons vivement à découvrir notre coups de cœur. Ce grand artiste qui nous offre un merveilleux voyage dans son monde onirique, poétique et fantastique !

► CIE LES CAILLOUX SAUVAGES

Avec le réseau des bibliothèques, on voit la vie en bleu !

Une dizaine de séances de la performance chromatique « *Bleu, bleu, bleu* » par la cie des cailloux sauvages sera proposée au mois de janvier en direction des tous petits (0-5 ans) dans les médiathèques de Billom, Mezel, Egliseneuve, Bouzel et multi-accueils de Glaine Montaigut et de Vertaizon.

La comédienne Zaz Rosnet propose, aux structures participantes, de communiquer avec elle et de créer dans chaque école, bibliothèque et structure petite enfance un espace bleu. Le réseau mettra à disposition des malles de livres sur la thématique Bleu.





CULTURE

DU CINEMA POUR PETITS ET GRANDS
SALLE DE LA BRIQUETTERIE - SAINT-DIER-D'Auvergne
TARIFS : 5,50€ ET 3,50 €



VACANCES D'HIVER

**VIVE LE VENT D'HIVER****MARDI 25 FÉVRIER - 10H**

Séance précédée d'une petite séance de lectures animées
 Réalisé par Milen Vitanov, Mara Linina, Britt Raes,
 Aleksey Pochivalov et Marina Moshkova
 À partir de 3 ans

Le vent souffle, les premières neiges font leur apparition et chacun se prépare à accueillir l'hiver. Une sélection coups de cœur d'histoires douces et lumineuses !

Mishou (animation 2D et stop motion)

Chut... Petit ours (réalisé par Māra Linina - 5mn - animation en laine)

Luce et le rocher (réalisé par Britt Raes - 13mn - animation 2D)

Le bonhomme de neige (réalisé par Aleksey Pochivalov - 3mn - stop motion)

Une visite surprise (réalisé par Marina Moshkova - 6mn - animation 2D)

**SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR****MARDI 25 FÉVRIER - 15H**

Réalisé par Benoît Chieux

France - 2023 - 1h20 - à partir de 6 ans

Juliette et Carmen, deux sœurs intrépides de 4 et 8 ans, découvrent un passage secret vers Le Royaume des Courants d'Air, leur livre favori. Transformées en chats et séparées l'une de l'autre, elles devront faire preuve de témérité et d'audace pour se retrouver.

Sirocco et le royaume des courants vous transporte dans un monde imaginaire et magique peuplé de chats qui parlent, de créatures loufoques et d'objets volants tout aussi étonnants. Les décors foisonnants sont d'une grande beauté.

Prix du public - Festival du cinéma d'animation d'Annecy 2023

À LA DÉCOUVERTE



LE PRIEURÉ CASADÉEN DE SAINT-DIER D'AUVERGNE



Saint-Dier-d'Auvergne, village de caractère surplombant la rivière Miodet, possède de nombreux éléments patrimoniaux et architecturaux remarquables. L'église Saint-Didier en est un, tout comme les vestiges d'un ancien prieuré casadéen*. Partons à la découverte.

Le prieuré de Saint-Dier-d'Auvergne a été fondé par Robert de Turlande, fondateur de l'abbaye de la Chaise-Dieu, vers 1050. Par la suite, grâce à de nombreuses donations et legs, il devient l'un des plus importants sites casadéens dont dépendent plusieurs églises paroissiales : Ceilloux, Estandeuil, Saint-Jean des Ollières...

Les organisations intérieure et extérieure de ce prieuré ont été modifiées depuis le XII^e siècle, rendant leur approche complexe.

Mais, aujourd'hui, il reste l'un des rares prieurés fortifiés à avoir conservé, dans sa quasi totalité, un ensemble d'éléments architecturaux et ornementaux romans.

Les bâtiments, situés sur un enrochement, semblent organisés autour d'un espace ou d'une cour claustrale formant un quadrilatère. On trouve l'église au nord et, dans les ailes est et sud, le logement des moines. La cour est fermée à l'ouest par un mur de clôture.

Dans l'aile sud du prieuré, une grande salle dont l'usage devait être pour le repas des moines ou la réception d'hôtes abrite une fresque représentant un Christ en majesté et l'évangéliste Saint Marc accompagné de son lion. Cette peinture à fond bleu turquoise est le seul élément subsistant d'un grand panneau peint représentant le tétramorphe (les 4 évangélistes et leurs symboles).

*casadéen : vient de Casa Dei qui signifie "Maison de Dieu" (en latin).

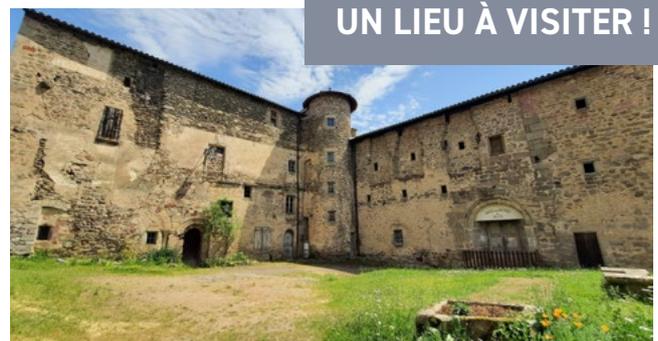
Un soin particulier a été apporté à la façade occidentale de l'église. Son portail à voussures est réalisé dans une alternance de grès rouge et de granite gris constituant une éclatante polychromie naturelle. La porte conserve ses pentures (éléments métalliques renforçant la porte en bois) néo-romanes signées Adrien Mayade. L'église et le prieuré ont été fortifiés principalement au XV^e siècle : bretèche (ouvrage défensif) et chemin de ronde en pans de bois surplombant un mâchicoulis sont toujours existants.

À l'intérieur de l'église, la nef et le chœur possèdent des chapiteaux au décor feuillagé et figuré : sirènes bifides (à deux queues) et atlantes. Un chapiteau se distingue : il présente plusieurs personnages côte à côte et pourrait être une représentation de la Cène, le dernier repas du Christ.

Les vitraux datent du XIX^e siècle et représentent des saints et saintes. Les visages des personnages sont inspirés d'images pieuses mais aussi de portraits de visages des donateurs.

L'ensemble des bâtiments est classé aux Monuments Historiques depuis 1908.

UN LIEU À VISITER !



L'AGENDA

CULTUREL DE BILLOM CO.



ENS Puy de mur © Vincent Amaridon

JANVIER

Les acrobates
par la Cie Arnica

VEN. 17 JANVIER

à 19 h

SAM. 18 JANVIER

à 18 h

la Perm à Billom

Lecture à voix haute *Eclats de vie*
par Lectures à la carte

VEN. 24 JANVIER

à 19 h - médiathèque de Dallet
(Mur-sur-Allier)

Concert de l'harmonie

SAM. 25 JANVIER

à 20 h 30 - Vertaizon

FÉVRIER

Présentation
Croc'en livres 2025

VEN. 7 FÉVRIER

à 18 h 30 - Médiathèque de Billom

SAM. 8 FÉVRIER

à 10 h - Médiathèque de Beauregard

VEN. 14 FÉVRIER

à 18 h 30 - Médiathèque
d'Egliseneuve

SAM. 15 FÉVRIER

à 10 h - Médiathèque de Dallet
(Mur-sur-Allier)

MER. 12 FÉVRIER

à 14 h 30 - Spectacle « *Zazagrana* »,
Moulin de l'Étang à Billom

Lecture spectacle

La retirada

par Isabelle Fresquet

VEN. 21 FÉVRIER

à 18 h 30 - Médiathèque de Vertaizon

Ciné des pt'its loups et lectures *Vive le vent d'hiver*

MAR. 25 FÉVRIER

à 10 h

+ Ciné goûter *Sirocco et le royaume des courants d'air*

à 15 h - la briquetterie à Saint-Dier-
d'Auvergne

MARS

Soirée jeux pour toute la famille

VEN. 14 MARS

à 17 h - Médiathèque de Billom

Spectacle *Vers les métamorphoses*

VEN. 21 MARS

à 19 h 30 - Billom

Forum 1jeune1job (ressources, engagement, alternance, emploi, job d'été, zoom métiers)

SAM. 22 MARS

de 10 h à 12 h 30

et de 14 h à 16 h 30

Salle des fêtes de Saint-Julien-de-Coppel

Lecture musicale *L'enfant dans le taxi*
par Sylvain Prudhomme et Marion Bortoluzzi

SAM. 29 MARS

à 17 h - Médiathèque de Beauregard



INFORMATIONS PRATIQUES

DE 1 H 30 À 3 H 30

Les visites durent en moyenne entre 1 h 30 et 3 h 30, sauf mention spéciale. Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers diplômés ou des intervenants spécialisés.

RÉSERVATION

Pour le confort de tous, il est nécessaire de s'inscrire à tous les rendez-vous. Si le nombre de participants est inférieur à 5 personnes et pour des raisons d'intempéries ou de sécurité, les organisateurs se réservent le droit d'annuler une animation, ou de refuser des participants qui ne seraient pas correctement équipés. Les réservations se font au bureau d'information touristique à Billom.

RENSEIGNEMENTS

Retrouvez les informations sur le site internet de Billom Communauté et l'actualité sur notre page Facebook. Les programmes sont également à votre disposition au bureau d'information touristique à Billom.

Retrouvez l'ensemble des animations organisées sur le territoire de Billom Communauté dans l'Agenda mensuel édité par le Bureau d'informations touristiques de Billom. Ce document est disponible en ligne et par abonnement sur billomcommunaute.fr et au bureau d'informations touristiques.